



On en parle !

Proméo inaugure son nouveau centre de formation industrielle



Le 14 juin prochain, Proméo inaugurer son nouveau centre de formation dans le Parc d'Activité du Bois de Plaisance au Nord de Compiègne. Sur plus de 26 000 m², ce sont près de 500 apprentis, jeunes en contrat de professionnalisation et stagiaires en formation continue qui seront accueillis. Un effectif appelé à doubler d'ici 3 ans.

DES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ET DU TERTIAIRE

Avec l'ouverture d'un nouveau centre de **formation** le 14 juin prochain, Proméo devient leader de la formation industrielle en France. Il forme 2000 jeunes en **alternance** aux **métiers de l'industrie** et du tertiaire : électrotechnique, chaudronnerie, usinage, logistique, systèmes électroniques numériques, maintenance... Des métiers qui demandent des compétences techniques de haut-niveau et qui peinent souvent à trouver de la main d'œuvre. Avec le soutien de l'UIMM et du Conseil Régional de Picardie, Proméo s'engage durablement sur le développement des **formations en alternance** en créant un 3^{ème} site de formation ultra moderne et adapté aux **formations** individualisées.

L'INAUGURATION D'UN NOUVEAU CENTRE DE FORMATION

Daniel Soury-Lavergne et Bernard Mouton, inaugureront le 14 juin le nouveau centre de formation, en présence du ministre chargé de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle Nadine Morano.

La construction de ce nouveau centre représente un investissement de plus de 13 millions d'euros et **ce projet a pu se concrétiser grâce à une mobilisation simultanée** des Services de l'Etat, du Conseil Régional et des collectivités locales. Très impliqué pour l'ouverture de ce nouveau centre de formation en alternance, Claude GEWERC, Président du Conseil Régional de Picardie, montre ainsi l'attachement de la région Picardie pour améliorer les qualifications des jeunes en multipliant le nombre **d'apprentis**.

UNE IMMERSION TOTALE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

En faisant le choix de l'alternance, les apprentis poursuivent leurs études en même temps qu'ils sont confrontés aux réalités de l'entreprise. Les jeunes de 16 à 25 ans bénéficient de parcours individualisés, d'un accompagnement personnel de qualité grâce à des tuteurs passionnés par leur métier et d'un centre de ressources performant. L'expérience professionnelle, le savoir-faire et le savoir-vivre acquis sont autant d'arguments en plus au moment de l'embauche. Les entreprises partenaires qui forment les apprentis ont la garantie que les jeunes développent leurs compétences dans un environnement sérieux.

